

**CANDIDATURE DE DARIO PAGEL
A LA PRESIDENCE DE LA COPALC-FIPF
PERIODE 2016-2020.**

RÉSUMÉ DU CV



DARIO PAGEL

Né à Blumeneau (Santa Catarina) , au Brésil. Diplômé en Licence ès Lettres – Portugais/Français à l'Université de Blumenau en 1974, DEA en Phonétique générale et expérimentale à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, en 1979, Doctorat en Phonétique générale et expérimentale à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg en 1981, Post doctorat en Phonétique générale et expérimentale à l'Université Marc Bloch en 1994 à Strasbourg et Post doctorat en Didactique des langues et des cultures à l'Université Paris III - Sorbonne-Nouvelle en 2004. Président de la Fédération Brésilienne des Professeurs de Français de 1995 à 2001 et Président Fédération Internationale des Professeurs de Français de 2000 à 2008. Professeur de Langue et phonétique françaises au Brésil dans les Universités de Santa Catarina de 1982 à 2005, à l'Université Fédérale de Sergipe depuis 2012 et Professeur invité à Paris III de 2005 à 2008 et Paris VII de 2009 à 2011.

Muni d'une riche expérience en tant que responsable associatif au Brésil et au sein de la FIPF et fort d'une vaste carrière universitaire menée au Brésil et en France dans la formation des enseignants de français, je vous sou mets ma candidature à la Présidence de la Commission pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (COPALC-FIPF) pour la période 2016-2020, et sollicite vos suffrages pour l'élection.

Connaissant profondément la situation des associations et des professeurs de français de l'Amérique latine et de la Caraïbe, je souhaiterais être avant tout, un mobilisateur et ensuite un président. Un mobilisateur pour développer diverses manifestations au sein de nos associations des professeurs de français, avec un appui politique et scientifique accru. Et un président « de proximité », présent et disponible au sein des équipes, pour la gestion humaine des problèmes associatifs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la COPALC.

Dans ce sens, il est prioritaire d'élaborer, avec la participation des associations, un document de positionnement clair quant à la politique linguistique à mener en Amérique latine, en matière de DIFFUSION et de DÉFENSE de l'enseignement du français, qui représente un outil de communication orale et écrite privilégié.

Cette nouvelle expérience permettra à l'équipe de la COPALC d'identifier les particularités qui relèvent du domaine de la formation et de la recherche, afin d'apporter une contribution solide et qui traduirait le désir sincère d'écoute et de respect des véritables souhaits des professeurs de français au sein des associations regroupées dans notre Commission.

En effet, c'est la réelle connaissance des projets menés par chaque association pour la promotion du français et la formation des professeurs qui constituera un indéniable atout et une grande force pour toute l'équipe de la COPALC dans ses efforts de concertation et dans toutes ses démarches vers des actions novatrices.

L'existence même de la COPALC sera mise en valeur car, depuis sa création la réussite est due à la participation et au travail compétent et militant des enseignants regroupés dans leurs associations locales, ainsi qu'à l'engagement de leurs bureaux.

Nous savons tous qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine qui est au cœur de l'activité naturelle des associations. Ma candidature à la présidence de la COPALC, s'inscrit dans une suite naturelle d'engagement associatif, car le travail de ces années m'a apporté à la fois, une connaissance approfondie du fonctionnement interne de la structure de la vie associative des professeurs de français de l'Amérique latine et du monde, ainsi que l'expérience des relations avec les partenaires.

Dans cette optique, pour une COPALC plus puissante demain, je m'engage :

1. à continuer à travailler avec une conception démocratique, proposant :
 - a) une circulation de l'information verticalement et transversalement,
 - b) des associations qui soient elles-mêmes puissantes et ouvertes, allant jusqu'au développement de projets inter-associatifs ;
2. à assurer la continuité institutionnelle de la FIPF et de ses associations latino américaines affiliées en apportant aux professeurs le soutien nécessaire pour encourager leur travail en salle de classe ;
3. à mettre au cœur des préoccupations de tous les responsables des structures éducatives des pays de l'Amérique latine, le rôle de la structure associative des professeurs de français;
4. à développer des activités pédagogiques et scientifiques qui permettront également d'attirer et de fidéliser de nouveaux adhérents.
5. à collaborer au renforcement de la visibilité locale de chaque association afin de sensibiliser les décideurs locaux à l'importance de la présence du français dans tous les niveaux d'enseignement ;
6. à veiller à la politique linguistique nationale de chaque pays représenté pour que l'enseignement du français ait sa juste place dans le monde plurilingue, en s'appuyant sur le document cadre – *L'Education dans un monde multilingue*, élaboré par l'UNESCO ;
7. à tenir compte des reflets de l'image du français tel qu'il est vécu à travers le monde, et, par les formateurs auprès des étudiants, car la promotion du français et l'appui à son enseignement passe aujourd'hui par des actions de modernisation de son image.

Puissent vos voix me permettre de consolider un dialogue fait de respect mutuel dans la nécessaire diversité linguistique et culturelle, fondement des sociétés humaines sur les cinq continents.

Les liens qui nous unissent ne cessent de s'amplifier, car, comme je l'ai dit maintes fois, « où enseigne un professeur de français, un espace francophone se crée ».